



Communiqué du Conseil Syndical

Le Conseil Syndical de **F.O.-DGFIP** s'est réuni à Paris du 5 au 7 novembre 2019. Il a largement débattu de la situation sociale en général et à la DGFIP en particulier. Qu'il s'agisse du projet de réforme des retraites, des conséquences déjà visibles de la Loi de Transformation de la Fonction Publique ou du plan de démantèlement de la DGFIP dit Nouveau réseau de proximité (NRP), les attaques du Gouvernement contre les salariés du privé comme du public et contre le service public sont sans précédent. C'est pourquoi, le Conseil syndical appelle les personnels à s'inscrire dans toutes les actions en cours et à venir, pour combattre ces projets funestes.

Le Conseil syndical dénonce la précipitation de l'administration qui, sans attendre les décrets d'application de la Loi Fonction Publique, ne demande plus l'avis des CAP en matière de mutation, livrant ainsi les agents au bon vouloir des directeurs locaux. De surcroît, elle se livre déjà à des appels à candidature de contractuels pour des missions et des emplois normalement dévolus à des fonctionnaires titulaires. Pour **F.O.-DGFIP**, il s'agit en fait de mettre en œuvre le nouveau réseau de proximité, le recrutement de contractuels en nombre ne pouvant qu'aboutir à une pression accrue sur les fonctionnaires titulaires en matière de mobilité non choisie.

F.O.-DGFIP rappelle avoir toujours considéré et dénoncé le projet de Loi Fonction Publique comme l'outil qui allait permettre l'opération de restructuration massive que constitue le NRP.

Le Conseil Syndical dénonce l'attitude de la Direction Générale qui, dans le cadre d'un dialogue social au point mort, du seul fait de son refus réitéré de revenir sur les principes de sa réforme, tente d'opposer les personnels aux Organisations syndicales par une communication mensongère.

Pire, dans les directions locales, les cadres et agents font l'objet de pressions inacceptables sur leur devenir, afin de les contraindre à accepter la réforme et à la vendre aux élus locaux et aux usagers.

Le Conseil Syndical rappelle que les actions déjà menées contre ce projet ont abouti à la suspension du dispositif des agences comptables et à un desserrement du calendrier. De même, la bronca des élus locaux dont nous avons recherché et obtenu le soutien constitue un point d'appui vers le retrait de ce projet néfaste pour la DGFIP qui remet en cause le service public républicain.

Pour **F.O.-DGFIP**, les projets de réforme ne sont dictés que par le souci d'économies budgétaires à tout prix sans aucune étude sérieuse des besoins de la population. Le Conseil Syndical rappelle